

**La Fédération Française de l'Assurance annonce le lancement des travaux  
sur un futur dispositif d'assurance contre les conséquences économiques  
d'un événement majeur de type COVID-19.**

La Fédération Française de l'Assurance lance aujourd'hui les travaux pour dessiner un dispositif d'assurance qui dans le futur permettra de mieux protéger les entreprises contre les conséquences économiques d'un événement majeur tel que le vit notre pays aujourd'hui.

La FFA s'est engagée à remettre sa proposition aux pouvoirs publics avant l'été afin d'alimenter leurs réflexions sur ce sujet. Les travaux sont présidés par Jacques de Peretti, Président Directeur Général d'AXA France, Philippe Dumont, Directeur Général de Crédit Agricole Assurances et Paul Esmein, Directeur Général des offres et services chez COVEA.

Un panel de représentants des entreprises, de parlementaires, de juristes, d'économistes, d'experts en assurance et de réassureurs sera interrogé sur les objectifs et le dimensionnement que toutes ces parties prenantes attendent d'un tel dispositif.

La FFA a recensé quatre questions clés :

- Quel type d'événement entraînerait le déclenchement d'un tel dispositif ?
- Quels préjudices indemniserait-il et avec quelle profondeur ?
- Quelles entreprises seraient concernées ?
- Quel financement pour en assurer la solvabilité ?

Une équipe d'experts assureurs, actuaires, statisticiens, réassureurs a d'ores et déjà été constituée. Elle proposera un dispositif d'assurance sur la base des différentes propositions issues des auditions et des réponses à ces questions clés. Ces travaux seront menés en coordination avec le ministère de l'Économie et des Finances.

*« Avec l'ambition de mieux protéger encore les assurés, tout en garantissant la solidité de ses entreprises, le secteur de l'assurance se doit de trouver des solutions pour faire face à une situation que personne au monde ne pouvait imaginer il y a encore 6 mois »* déclare Florence Lustman, Présidente de la FFA.

**Contacts presse**

**Bénédicte Gouvert**  
01.42.47.93.80 / 06.48.14.50.24  
[b.gouvert@ffa-assurance.fr](mailto:b.gouvert@ffa-assurance.fr)

**Mariam Sissoko**  
01.42.47.94.08 / 06.26.54.02.76  
[m.sissoko@ffa-assurance.fr](mailto:m.sissoko@ffa-assurance.fr)

**Julie Poissier**  
01.42.47.93.13 / 06 45 33 43 60  
[j.poissier@ffa-assurance.fr](mailto:j.poissier@ffa-assurance.fr)